

**AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

Référence SIGMAP de la DRP : T_DT_117762

Avis n° : 464/26/SBEE/DG/DT - PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du
08 / 05 /2026**OBJET : TRAVAUX DE MAINTENANCE DES PYLONES FH ET DES CABLES FO DE LA SBEE.**

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de *la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)*, *version n°1* publié sur le portail web des marchés le 11 mars 2026.

2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget et du renforcement du Plan Général du Réseau de Télécommunication (PGRT), exercice 2026 des fonds, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **TRAVAUX DE MAINTENANCE DES PYLONES FH ET DES CABLES FO DE LA SBEE**,

3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **TRAVAUX DE MAINTENANCE DES PYLONES FH ET DES CABLES FO DE LA SBEE**

Les présents travaux sont en lot unique :

Les variantes ne seront pas prises en compte.

La durée d'exécution des présents travaux est d'un (01) an.

NB : Il n'y aura pas d'avance de démarrage. Cependant, le paiement se fera à hauteur de quatre-vingt-quinze pour cent (95%), soixante (60) jours au plus tard après réception provisoire et 5%, après la réception définitive.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. **Pour les anciennes entreprises**

➤ **Capacité technique et expériences**

-Être une entreprise spécialisée dans le domaine des télécommunications ou réseaux télécoms justifié par l'inscription de cette activité au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

-Avoir exécuté en tant que prestataire principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023,2024 2025) et de l'année en cours 2026, un (01) marché dans le domaine des télécoms portant sur la réalisation des travaux de maintenance des pylônes FH et des câbles FO d'un montant minimum de douze millions trois cent mille (12.300.000) FCFA HT, appuyés des attestations de bonne fin d'exécution et des copies des contrats (pages de garde, page portant le montant et la page de signature)ou des procès-verbaux de réception, signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

-Le soumissionnaire doit disposer d'un personnel répondant aux qualifications minimales exigées conformément au point 4 de la sous-section C.

-Le soumissionnaire doit disposer du matériel requis pour exécuter les travaux conformément au point 5 de la sous-section C. La disponibilité du matériel est prouvée par les factures d'acquisition et/ou la promesse de location et factures d'acquisition du locataire.

NB : Le soumissionnaire doit fournir pour chaque personnel proposé : les CV appuyés des diplômes ou attestations de diplômes, et les attestations de travail. (Seules les expériences prouvées par les attestations de travail seront prises en compte). Les CV doivent être signés par les intéressés. Le nombre d'année d'expériences sera décompté à partir de l'année d'obtention du diplôme et d'expérience prouvé dans le domaine.

➤ **Capacité financière :**

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit à hauteur de quatre millions cent mille (4.100.000) FCFA, attestés par des déclarations appropriées de banque ou établissements financiers habilités. **Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.**

-Avoir réalisé au cours des années 2022,2023 et 2024 un Chiffre d’Affaires annuel moyen au moins égal à vingt-quatre millions six cent mille (24.600.000), justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l’ordre des Experts-comptables Agréés (OECCA) du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n’ont pas encore trois années d’existence.

Capacité technique

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine des télécommunications ou réseaux télécoms justifié par l’inscription de cette activité au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

- Le soumissionnaire doit disposer d’un personnel d’encadrement et d’un personnel clé, répondant aux qualifications minimales exigées conformément au point 4 de la sous-section C.

NB : Le soumissionnaire doit fournir pour chaque personnel proposé : les CV appuyés des diplômes ou attestations de diplômes, et les attestations de travail. (Seules les expériences prouvées par les attestations de travail seront prises en compte). Les CV doivent être signés par les intéressés. Le nombre d’année d’expériences sera décompté à partir de l’année d’obtention du diplôme et d’expérience prouvé dans le domaine.

-Le soumissionnaire doit disposer du matériel requis pour exécuter les travaux conformément au point 5 de la sous-section C. La disponibilité du matériel est prouvée par les factures d’acquisition et /ou la promesse de location et factures d’acquisition du locataire.

BON A LANCER

Exigences d’ordre financier

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit à hauteur de quatre millions cent mille (4.100.000) FCFA, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités. **Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l’attestation de capacité financière.**

- Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence.

-Le soumissionnaire devra produire en outre l'attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité à hauteur d'un montant **égal à vingt-sept millions soixante mille (27.060.000) FCFA.**

5. Le délai d'exécution des travaux **est d'un (01) an.**

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire* ; à l'adresse électronique *Email : info_prmp@sbee.bj* et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au *secrétariat permanent des marchés publics* à l'adresse mentionnée ci-après : **<https://marches-publics.sbee.bj/> ou au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 30 minutes et de quatorze (14) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente 30 minutes, à partir du 11/05/2026 .**

8.Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du 11/05/2026 à l'adresse : <https://marches-publics.sbee.bj/> . Le dossier de Demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Service des archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK.** Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj/> ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats

en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Service des archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures 30 minutes et de quatorze (14) heures 00 à dix-sept (17) heures trente 30 minutes, au plus tard le 10/06/2026 à dix (10) heures 00 minute, contre récépissé.**

NB : Le défaut de **présentation de l'offre** suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les candidats devront se conformer à la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

10. Les offres versions physique et électronique seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle 219 située au 2^{ème} étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant de deux cent quarante-six mille (246.000) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple

lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la Demande de Renseignements et de Prix à condition de justifier du statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi no 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micro, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres seront valides pour une période de (trente) 30 jours calendaire à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Une visite groupée des sites sera organisée par l'autorité contractante conformément à la programmation ci-après :

N°	Date de la visite	Heure	Localités	Lieu de rassemblement
1	01.06./2026	10.H.00.mn	AVAKPA	Devant BOA allada
		15.H.00.mn	LOKOSSA	Devant Ecobank Lokossa
2	02./06.../2026	10...H...mn	BOHICON	Direction Regionale SBEE
		15...H...mn	DJIME	Poste Haute tension CEB
3	03./...06.../2026	10...H...mn	PARAKOU	Postes BEE on face de l'université de Parakou
4	04./...06.../2026	10...H...mn	BERECINGOU	Poste Haute tension CEB Berekongou
	04./...06.../2026	15...H...mn	NATITINGOU	En face de la prefecture de natitingou

Cotonou, le 08 Mai 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Jean-Luc YOFFOU